



# Conseil d'administration

346<sup>e</sup> session, Genève, octobre-novembre 2022

Section institutionnelle

INS

**Date:** 5 octobre 2022

**Original:** anglais

Neuvième question à l'ordre du jour

## Promotion d'écosystèmes de productivité propices au travail décent

### Objet du document

Le présent document vise à favoriser l'analyse des écosystèmes de productivité propices au travail décent et de leurs incidences en matière de travail décent, de création d'emplois et de développement d'entreprises durables. Le Conseil d'administration est invité à formuler des orientations sur les écosystèmes de productivité propices au travail décent en vue de la mise en œuvre du programme de l'OIT et du suivi de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du Travail (voir le projet de décision au paragraphe 37).

**Objectif stratégique pertinent:** Emploi.

**Principal résultat:** Résultat 4: Des entreprises durables pour créer des emplois et pour promouvoir l'innovation et le travail décent.

**Incidences sur le plan des politiques:** Oui. Travaux sur le travail décent et la productivité intéressant l'ensemble des résultats stratégiques.

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Aucune.

**Suivi nécessaire:** Oui.

**Unité auteur:** Département des entreprises (ENTERPRISES).

**Documents connexes:** GB.341/POL/2; GB.341/PV; Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du Travail.

▶ **Table des matières**

	<b>Page</b>
I. Contexte: les liens entre productivité et travail décent .....	5
II. Une attention des mandants qui ne se dément pas pour la productivité et le travail décent .....	9
III. Des écosystèmes de productivité propices au travail décent: une approche à l'appui de la croissance inclusive.....	11
1. Une solution globale à un problème complexe: les bases de l'approche fondée sur des écosystèmes de productivité propices au travail décent.....	11
2. Le point sur les travaux de l'OIT concernant la productivité et le travail décent depuis la session du Conseil d'administration de mars 2021.....	13
Expérimentation de l'approche fondée sur des écosystèmes de productivité propices au travail décent.....	13
Rôle des organisations de productivité dans la promotion de la productivité et du travail décent .....	14
Renforcement des capacités du gouvernement et des partenaires sociaux.....	15
3. Perspectives .....	16
Environnement, productivité et travail décent .....	16
Mesure de la productivité .....	17
Un écosystème pour la productivité et le travail décent.....	18
Projet de décision.....	18

## ► I. Contexte: les liens entre productivité et travail décent

---

1. À sa 341<sup>e</sup> session (mars 2021), le Conseil d'administration a examiné un document sur le travail décent et la productivité <sup>1</sup> qui analysait les liens entre ces deux éléments, ainsi que ceux établis tout dernièrement dans la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du Travail <sup>2</sup> entre ces éléments et le mandat de l'OIT. Ce document de travail exposait aussi une approche nouvelle fondée sur des «écosystèmes de productivité propices au travail décent», dont l'objectif est de promouvoir la productivité et le travail décent de manière inclusive et globale. Le Conseil d'administration s'est dit, dans son ensemble, favorable à cette approche tout en insistant sur différents aspects qu'il serait bon de prendre en considération pour s'assurer que la productivité et le travail décent se renforcent mutuellement. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à la même session <sup>3</sup>, le Bureau a continué d'approfondir ses travaux en la matière. Le présent document fait le point sur la question en vue d'obtenir des orientations supplémentaires de la part du Conseil d'administration.
2. Les liens entre la productivité et le travail décent sont un élément essentiel des discussions sur l'amélioration du niveau de vie et de la croissance économique. La croissance de la productivité et le travail décent entretiennent en effet une relation de nature complexe. Au niveau macroéconomique, lorsqu'il existe des institutions du marché du travail fortes et des cadres solides pour les politiques de l'emploi, la croissance de la productivité peut entraîner une augmentation des salaires et du revenu par habitant. La hausse des revenus des travailleurs alimente à son tour le cycle économique en générant un accroissement de la demande qui stimule l'investissement privé et, grâce à l'augmentation des recettes publiques qui en découle, permet d'améliorer l'éducation, les infrastructures, les services sociaux et la gouvernance <sup>4</sup>. Dans certains pays, le transfert du travail et du capital d'activités à faible valeur ajoutée, principalement dans l'agriculture traditionnelle, vers la production à forte valeur ajoutée et les services (la transformation structurelle) peut contribuer à générer des gains considérables en matière de travail décent et de productivité, permettant ainsi d'accélérer la hausse du revenu par habitant et la transition vers le travail décent pour tous <sup>5</sup>.
3. Il existe aussi une corrélation entre productivité et travail décent au niveau des entreprises. Pour les travailleurs, une productivité accrue peut se traduire par de meilleures conditions de travail, notamment des hausses de salaire, une réduction du temps de travail, une amélioration de la sécurité et de la santé au travail ainsi que de l'accès à la protection sociale, même si cette corrélation n'est pas automatique et dépend de façon déterminante de la robustesse des institutions des marchés du travail, tels que les mécanismes de négociation collective. L'amélioration des conditions de travail, consistant par exemple en une réduction

---

<sup>1</sup> GB.341/POL/2.

<sup>2</sup> OIT, *Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du Travail*, 2019.

<sup>3</sup> GB.341/PV, paragr. 649.

<sup>4</sup> OIT, «Global Employment Policy Review», 2021; OIT, *Compte rendu des travaux – Rapports de la Commission chargée de la discussion récurrente: Emploi, Résolution proposée et conclusions présentées à la Conférence pour adoption*, ILC.110/Compte rendu n° 6A, 2022.

<sup>5</sup> OIT, «Global Employment Policy Review»; OIT, *Compte rendu des travaux – Rapports de la Commission chargée de la discussion récurrente: Emploi*.

du temps de travail <sup>6</sup> et une hausse des salaires <sup>7</sup>, contribue à son tour à la croissance de la productivité. Pour les entreprises, les gains de productivité entraînent une baisse des coûts unitaires de production qui se traduit par une hausse des profits. Lorsque la baisse des coûts de production se répercute sur les prix ce sont les consommateurs qui en profitent, et la position des entreprises sur le marché peut s'en trouver renforcée. Enfin, les entreprises qui offrent des emplois plus attractifs que la moyenne et investissent dans la formation, la rétention à long terme et le bien-être de leur personnel affichent également une productivité supérieure à la moyenne.

4. Au cours des dernières décennies, de nombreuses économies avancées ont connu un découplage entre la productivité et la croissance des salaires, ainsi qu'un recul de la part du travail dans le revenu national. Dans certains pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les chiffres révèlent un ralentissement de la croissance réelle du salaire médian par rapport à la croissance de la productivité <sup>8</sup>. Des études empiriques ont montré que ce découplage entre salaires et productivité, ainsi que le recul de la part des revenus du travail sont imputables à un ensemble de facteurs variables selon les pays, notamment le recul du travail <sup>9</sup> lié à l'innovation technologique <sup>10</sup>, la mondialisation conjuguée à l'intensification de la concurrence <sup>11</sup> et le creusement de l'écart de salaire et de productivité entre les entreprises à la frontière technologique (qui affichent une productivité et des salaires élevés) et les autres entreprises, ainsi qu'entre les secteurs à forte et à faible productivité <sup>12</sup>. Si l'on ajoute à cela les difficultés découlant de l'atonie de la productivité constatée depuis la crise financière de 2008, de l'inadéquation croissante des compétences <sup>13</sup> et de l'aggravation des inégalités économiques <sup>14</sup> liée à la pandémie de COVID-19, force est de constater que la négociation collective et le dialogue social demeurent cruciaux pour entretenir et renforcer le cercle vertueux entre productivité et conditions de travail <sup>15</sup>.
5. Dans de nombreuses économies, la transformation des structures de production nationales par le remplacement des activités à faible valeur ajoutée a ralenti. En conséquence, au lieu d'assister à un transfert du travail vers des emplois formels à forte productivité, on voit se développer l'emploi informel à faible productivité. Ces dernières années ont été marquées par

<sup>6</sup> Eurofound, *Organisation of Working Time: Implications for Productivity and Working Conditions – Overview Report*, 2012 (une synthèse existe en français).

<sup>7</sup> Natalia Emanuel et Emma Harrington, «The Payoffs of Higher Pay: Elasticities of Productivity and Labor Supply with Respect to Wages», Harvard University, 2020.

<sup>8</sup> OCDE, «Découplage salaires-productivité: quelles conséquences sur les politiques publiques?», *Perspectives économiques de l'OCDE*, 2018, n° 2, *Publications de l'OCDE*, Paris, 2018.

<sup>9</sup> Cyrille Schwellnus, Andreas Kappeler et Pierre-Alain Pionnier, «Découplage des salaires et de la productivité: Les faits au niveau macroéconomique», OCDE: Document de travail du Département des affaires économiques, n° 1373, 2017.

<sup>10</sup> Xavier Raurich, Hector Sala et Valeri Sorolla, «Factor Shares, the Price Markup, and the Elasticity of Substitution between Capital and Labor», *Journal of Macroeconomics*, 34, n° 1 (2012): 181-198.

<sup>11</sup> OIT, *Rapport mondial sur les salaires 2008-09 – Salaire minimum et négociation collective: vers une politique salariale cohérente*, 2009.

<sup>12</sup> OCDE, «Découplage salaires-productivité: quelles conséquences sur les politiques publiques?».

<sup>13</sup> Chiara Criscuolo *et al.*, «The Human Side of Productivity: Uncovering the Role of Skills and Diversity for Firm Productivity», OECD Productivity Working Paper n° 29, 2021.

<sup>14</sup> Jessica Torres *et al.*, «The Impact of the COVID-19 Pandemic on Women-Led Businesses», World Bank Policy Research Working Paper n° 9817, 2021.

<sup>15</sup> Le rôle et l'incidence du dialogue social pour transformer le développement économique en progrès social et le progrès social en développement économique, et son incidence sur les performances économiques et la compétitivité des entreprises seront analysés plus avant dans le rapport de l'OIT de 2023 sur le dialogue social (voir OIT, *Résolution concernant la deuxième discussion récurrente sur le dialogue social et le tripartisme*, Conférence internationale du Travail, 107<sup>e</sup> session, 2018).

un phénomène de «désindustrialisation»<sup>16</sup>, notamment en Amérique latine et dans certaines régions d'Afrique, où les progrès en matière de transformations structurelles propices à la productivité et à la création d'emplois décents ont ralenti et, dans certains cas, ont même été réduits à néant<sup>17</sup>. L'intégration dans les chaînes de valeur mondiales, qui, si l'on fait en sorte d'y donner une place centrale au travail décent, est essentielle pour stimuler les transferts de technologies et améliorer les processus de gestion au niveau des entreprises, a également stagné, voire reculé<sup>18, 19</sup>.

6. Pour accélérer le rythme des transformations structurelles afin de stimuler la productivité et de promouvoir le travail décent, il est indispensable de disposer de cadres globaux et proactifs pour les politiques nationales de l'emploi, qui englobent des mesures monétaires et budgétaires ménageant un équilibre entre les objectifs de stabilité et de croissance, mais aussi de mettre en place des politiques commerciales et industrielles robustes propres à attirer l'investissement privé dans des secteurs clés, des politiques de la concurrence et de l'éducation, et de consentir des investissements publics<sup>20</sup>.
7. Les entreprises de l'économie informelle, qui sont pour la plupart de petites unités économiques, affichent une productivité agrégée plus faible que les entreprises de l'économie formelle<sup>21</sup>. Comme le conclut le dernier *Rapport mondial sur les salaires* de l'OIT «[l]a faible productivité constitue l'un des vecteurs de l'informalité»<sup>22</sup>. La pandémie de COVID-19 a fait basculer de nombreux travailleurs et de nombreuses entreprises dans l'informalité, montrant les risques qui en découlent pour les travailleurs<sup>23</sup>. La formalisation est indispensable pour permettre une amélioration des conditions de travail (par exemple, en facilitant l'accès des travailleurs à l'assurance sociale)<sup>24</sup>. À l'inverse, l'augmentation de la productivité peut faciliter les transitions vers l'économie formelle. Selon une étude de portée mondiale, les interventions publiques visant à stimuler la productivité produisent des effets positifs en ce qui concerne la formalisation des entreprises qui atteignent déjà un certain niveau de production et prennent part aux activités du marché formel<sup>25</sup>. Il faut cependant un certain temps pour que des améliorations de la productivité se manifestent. En outre, la décision conduisant les entreprises informelles à passer au secteur formel est tributaire de nombreux facteurs, notamment de leur profil sur le plan social et en matière de formation, de leur objet, du niveau de productivité déjà atteint, de la situation du marché du travail et du contexte économique, de l'inefficacité des marchés du crédit et des systèmes fiscaux, de l'existence de réglementations, de politiques, de stratégies et de dispositifs publics incitatifs, et de capacités

<sup>16</sup> La désindustrialisation désigne un phénomène de déclin de la production industrielle en proportion de l'emploi total et du PIB. Fiona Tregenna, «*Characterising Deindustrialisation: An Analysis Of Changes In Manufacturing Employment And Output Internationally*», *Cambridge Journal of Economics*, 33, n° 3 (2009): 433-466.

<sup>17</sup> Dani Rodrik, «*Premature Deindustrialization*», *Journal of Economic Growth*, 21, n° 1 (2015): 1-33.

<sup>18</sup> Rodrick, *Premature Deindustrialization*.

<sup>19</sup> OIT, «*Global Employment Policy Review*»; OIT, *Compte rendu des travaux – Rapports de la Commission chargée de la discussion récurrente: Emploi*.

<sup>20</sup> Margaret McMillan, Dani Rodrik et Íñigo Verduzco-Gallo, «*Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa*», *World Development*, 63 (2014): 11-32.

<sup>21</sup> OCDE et OIT, *Tackling Vulnerability in the Informal Economy*, Development Centre Studies, 2019.

<sup>22</sup> OIT, *Rapport mondial sur les salaires 2020-21: Salaires et salaire minimum au temps du COVID-19*, Rapport phare du BIT, 2021.

<sup>23</sup> OIT, «*Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Huitième édition*», 2021.

<sup>24</sup> OIT, «*Théorie du changement: Formalisation des entreprises pour le travail décent*», 2021.

<sup>25</sup> Miriam Bruhn et David McKenzie, «*Entry Regulation And Formalization Of Microenterprises In Developing Countries*», World Bank Policy Research Working Paper n° 6507, 2013.

de mise en œuvre suffisantes<sup>26</sup>. Stimuler la croissance de la productivité permet de créer des conditions favorables à la formalisation, mais celle-ci requiert parallèlement des mesures spécifiques adaptées à chaque situation.

8. On constate également l'existence d'écart de productivité entre les entreprises selon qu'elles sont dirigées par des femmes ou des hommes, de même qu'entre les travailleuses et les travailleurs. Des travaux ont révélé que les entreprises dirigées par des femmes rencontrent davantage d'obstacles que celles dirigées par des hommes en ce qui concerne la conversion technologique et l'accès aux investissements étrangers, et qu'elles ont plus de difficultés à se protéger dans un contexte économique défavorable<sup>27</sup>. Cette situation a des répercussions négatives sur leur productivité<sup>28</sup>. En outre, les travailleuses sont majoritaires dans les secteurs à faible valeur ajoutée comme l'hôtellerie et le commerce de détail<sup>29</sup> et, comme ces secteurs ont été durement touchés par la pandémie de COVID-19, elles ont été plus exposées aux pertes d'emploi ou de revenu<sup>30</sup>. On estime que les femmes supportent également les trois quarts des activités de soin non rémunérées<sup>31</sup>, qui ne sont pas prises en compte dans la mesure de la productivité malgré le fait que celle-ci soit «indirectement subventionnée» par le travail non rémunéré<sup>32</sup>, ainsi que le reconnaît un rapport du Directeur général à la 95<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail.
9. La pandémie a précipité l'adoption de nouvelles technologies et le recours à différentes formes de travail à distance, qui, si elles sont susceptibles de stimuler la croissance de la productivité agrégée, ont des répercussions que l'on appréhende encore assez mal sur les conditions de travail. L'adoption de technologies nouvelles offre la possibilité de réduire les coûts opérationnels, de faciliter l'accès aux marchés et d'améliorer les conditions de travail (par exemple, en permettant le paiement numérique responsable des salaires)<sup>33</sup>. En même temps, dans certains cas, les nouvelles technologies comportent également des risques, comme l'automatisation des emplois, la gestion algorithmique et la surveillance des travailleurs<sup>34</sup>. Dans certains secteurs, le recours au télétravail et à des modalités d'organisation souples du travail pour faire face à la pandémie a pour effet de transformer les pratiques. Toutefois, si ces nouvelles pratiques peuvent améliorer la productivité, leurs incidences sur la qualité de l'emploi ainsi que sur l'inclusion et l'égalité sont plus incertaines<sup>35</sup>.

<sup>26</sup> OIT, «Théorie du changement».

<sup>27</sup> Asif M. Islam et al., «The Labor Productivity Gap between Formal Businesses Run by Women and Men», *Feminist Economics*, 26, n° 4 (2020): 228-258.

<sup>28</sup> Islam et al., «The Labor Productivity Gap between Formal Businesses Run by Women and Men».

<sup>29</sup> OIT, «An Uneven and Gender-Unequal COVID-19 Recovery: Update on Gender and Employment Trends 2021», ILO brief, 2021.

<sup>30</sup> OIT, «Bâtir un avenir plus équitable: les droits des femmes au travail et en milieu de travail au cœur de la reprise post-COVID», Note de synthèse de l'OIT, 2021.

<sup>31</sup> Jacques Charmes, *The Unpaid Care Work and the Labour Market: An Analysis Of Time Use Data Based On The Latest World Compilation Of Time-Use Surveys*, BIT, 2019.

<sup>32</sup> OIT, *Changements dans le monde du travail*, rapport du Directeur général, ILC.95/Rapport I(C), 2006.

<sup>33</sup> Les services numériques de paie, en particulier, notamment le versement des salaires sur des comptes mobiles, permettent des gains d'efficacité au niveau des entreprises et – lorsqu'ils sont utilisés de manière responsable – offrent la possibilité aux travailleurs de mieux contrôler leurs revenus et d'accéder plus facilement à des services financiers du secteur formel. OIT, «Research and Learning Agenda on Digital Wages for Decent Work – ILO Global Centre on Digital Wages for Decent Work», 2021.

<sup>34</sup> OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2022*, Rapport phare du BIT, 2022.

<sup>35</sup> OIT, *Rapport sur le dialogue social 2022: La négociation collective pour une reprise inclusive, durable et résiliente*, Rapport phare de l'OIT, 2022.

10. Parallèlement, les dynamiques déjà complexes liées à la productivité et à la création d'emplois décents s'inscrivent dans le contexte de l'accélération du changement climatique. Les efforts visant à stimuler la productivité ne doivent donc pas se faire au détriment de l'environnement. Au niveau des entreprises, l'adoption de bonnes pratiques environnementales est cruciale, en particulier pour les petites et microentreprises<sup>36</sup>. Or, si la transition vers des processus de production plus verts est susceptible de stimuler la productivité des entreprises à moyen ou long terme, elle suppose à court terme d'avoir accès à un important volume de capitaux, aux technologies propres, à des énergies renouvelables d'un coût abordable, ainsi qu'au savoir-faire et aux compétences voulues<sup>37</sup>. Il importe en outre de reconnaître que, si certaines pratiques environnementales peuvent stimuler la productivité, elles n'aboutissent pas automatiquement à créer des emplois décents. Ainsi, dans les pays en développement, l'économie circulaire et la gestion des déchets emploient des millions de personnes dans des conditions informelles déplorables<sup>38</sup>. Cet exemple montre combien il importe de bien tenir compte de la triple articulation entre les incidences environnementales, économiques et sociales de la croissance de la productivité, en s'efforçant de mettre en œuvre une transition juste dans le cadre de laquelle les entreprises et leurs travailleurs bénéficient d'un soutien suffisant, et les possibilités de création d'emplois verts décents sont pleinement prises en compte.
11. Ces considérations mettent en lumière l'importance de l'approche dite des «écosystèmes de productivité propices au travail décent», dont les fondements ont été présentés au Conseil d'administration en mars 2021. L'idée est d'amener les gouvernements et les organisations d'employeurs et de travailleurs à examiner et à tenter de surmonter ensemble et de manière systémique les obstacles liés à la productivité et au travail décent.

## ► II. Une attention des mandants qui ne se dément pas pour la productivité et le travail décent

---

12. Les mandants de l'OIT ont toujours reconnu le rôle de la productivité comme moteur de la croissance économique, de la création d'emplois et du développement durable. Ainsi qu'il est rappelé dans le rapport précédemment soumis au Conseil d'administration sur le travail décent et la productivité<sup>39</sup>, le rôle de la productivité comme levier de la croissance et des réformes sociales est reconnu dans la Déclaration de Philadelphie<sup>40</sup> et réaffirmé dans la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du Travail, qui appelle l'Organisation à «exploiter tout le potentiel du progrès technologique et de l'augmentation de la productivité, notamment grâce au dialogue social, pour parvenir au travail décent et à un développement

---

<sup>36</sup> International Trade Centre, *SME Competitiveness Outlook 2021: Empowering the Green Recovery*, 2021 (une [synthèse](#) est disponible en français).

<sup>37</sup> OCDE, «No Net Zero without SMEs: Exploring the Key Issues for Greening SMEs and Green Entrepreneurship», OECD SME and Entrepreneurship Working Papers n° 30, 2021.

<sup>38</sup> Sarah O'Connor, «Not All Green Jobs are Safe and Clean», *Financial Times*, 26 octobre 2021.

<sup>39</sup> GB.341/POL/2.

<sup>40</sup> Selon la Déclaration de Philadelphie, il «incombe à l'[OIT] d'examiner et de considérer à la lumière de [l']objectif fondamental [de la justice sociale], dans le domaine international, tous les programmes d'action et mesures d'ordre économique et financier». La Déclaration reconnaît également que la productivité constitue un facteur essentiel de la croissance économique, de la création d'emploi et des réformes sociales. OIT, [Déclaration de Philadelphie](#), 1944.

«durable visant à garantir à tous la dignité, l'épanouissement personnel et le partage équitable de leurs avantages»<sup>41</sup>.

13. Dans toutes les régions du monde, les mandants de l'OIT ont souligné l'importance des liens entre la croissance de la productivité et le travail décent. La Déclaration de Bali<sup>42</sup> fait mention de l'importance du partage des gains de productivité, notamment dans le contexte de forte croissance de la productivité dont bénéficie la région Asie-Pacifique ces dernières années. La Déclaration de Panama pour le centenaire de l'OIT<sup>43</sup> énonce qu'il ne peut y avoir de croissance économique soutenue, inclusive et durable sans augmentation de la productivité et sans diversification de la production et souligne également l'importance du lien qu'il convient d'établir entre productivité et hausse des salaires.
14. Les mandants de la région Afrique ont souligné le rôle que joue la croissance de la productivité dans l'accélération de la transition vers l'emploi formel et plus productif. La Déclaration d'Addis-Abeba de 2015<sup>44</sup> prend acte des lents progrès accomplis en matière de «diversification de la capacité de production» par la plupart des économies du continent, cette évolution allant de pair avec une aggravation des inégalités et de la pauvreté. Elle rappelle aussi qu'il importe de promouvoir la croissance de la productivité de manière générale et en particulier dans le secteur agricole. On peut lire dans un rapport de l'OIT consacré à l'application de la Déclaration d'Addis-Abeba<sup>45</sup> que «la faible productivité est l'une des causes profondes du phénomène des "travailleurs pauvres"». Ce rapport précise aussi qu'«[a]ugmenter la productivité – tout en veillant à ce que les gains de productivité soient équitablement partagés entre les propriétaires d'entreprises [...], les investisseurs [...] et les travailleurs (salaires plus élevés et meilleures conditions de travail) – est donc d'une importance cruciale dans la lutte contre la pauvreté». Il conclut que «l'accroissement de la productivité [...] est la première source d'amélioration des niveaux de vie [et que c'est] là un élément essentiel pour tracer une voie durable qui permette de sortir de la pauvreté et du travail informel». Il appelle également à mettre en place des stratégies pour faciliter «[le remplacement progressif d']activités peu rémunératrices et improductives [...] par des emplois *salariés* formels et plus productifs».
15. La Déclaration d'Abidjan<sup>46</sup> réaffirme l'importance de la croissance de la productivité. Il est indiqué dans le plan de mise en œuvre<sup>47</sup> qui l'accompagne qu'«[e]n ce qui concerne la productivité, l'OIT suit une approche intégrée qui cible les déficits de productivité et de travail décent à trois niveaux distincts mais interdépendants». Ce plan précise qu'il convient de s'attaquer aux questions de la croissance de la productivité et du travail décent au niveau national, au niveau sectoriel et au niveau de l'entreprise, faisant ainsi écho à l'approche des «écosystèmes de productivité propices au travail décent» décrite et examinée à la session de mars 2021 du Conseil d'administration<sup>48</sup>. Parmi les priorités répertoriées, la définition de politiques de développement de la production applicables à tous les secteurs est jugée indispensable pour générer une croissance soutenue, inclusive et durable ainsi que des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

<sup>41</sup> OIT, Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du Travail, Section II, parag. A ii), 2019.

<sup>42</sup> OIT, *Bali Declaration*, 2016.

<sup>43</sup> OIT, *Panama Declaration for the ILO Centenary: The Future of Work in the Americas*, 2018.

<sup>44</sup> OIT, *Déclaration d'Addis-Abeba: Transformer l'Afrique grâce au travail décent pour un développement durable*, 2015.

<sup>45</sup> OIT, *Vers plus de justice sociale: façonner l'avenir du travail en Afrique: Rapport du Directeur général*, 2019.

<sup>46</sup> OIT, *Déclaration d'Abidjan – Vers plus de justice sociale: façonner l'avenir du travail en Afrique*, 2019.

<sup>47</sup> GB.340/INS/8(Rev.1) (voir annexe III).

<sup>48</sup> GB.341/POL/2.



16. Si ces déclarations adoptées lors de réunions régionales sont antérieures à la pandémie de COVID-19, il ressort de discussions récemment tenues dans le cadre de la Conférence internationale du Travail que la croissance de la productivité a un rôle à jouer dans le processus de reprise inclusive visant à surmonter la pandémie. L'Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19, adopté par la Conférence en 2021, invite le Bureau à renforcer l'appui qu'il apporte aux États Membres dans le cadre d'approches propres à «stimule[r] la productivité grâce à la diversification et à l'innovation»<sup>49</sup>. De même, les conclusions de la discussion sur l'emploi tenue à la 110<sup>e</sup> session de la Conférence<sup>50</sup> encouragent le Bureau à «[m]ettre davantage l'accent sur la lutte contre les inégalités, notamment salariales», intensifier ses «travaux de recherche, [ses] conseils stratégiques et [ses] activités de renforcement des capacités, notamment dans le domaine des écosystèmes de productivité» afin d'aider les entreprises à devenir plus productives et à créer des emplois décents, et renforcer la capacité des mandants à l'égard des «politiques qui sont favorables à l'emploi dans les domaines de [...] l'amélioration de la productivité» afin de consolider les liens entre croissance économique inclusive, emploi productif, revenu du travail et productivité. Les conclusions insistent également sur le fait que ces politiques doivent assurer une répartition équitable des gains de productivité, grâce notamment au dialogue social et à la négociation collective à tous les niveaux.

### ► III. Des écosystèmes de productivité propices au travail décent: une approche à l'appui de la croissance inclusive

---

#### 1. Une solution globale à un problème complexe: les bases de l'approche fondée sur des écosystèmes de productivité propices au travail décent

17. Le BIT propose une approche systémique et globale fondée sur le principe «Une seule OIT», dont l'objectif est de lever les obstacles à l'amélioration de la qualité des emplois et à la croissance de la productivité: l'approche dite des «écosystèmes de productivité propices au travail décent». Les entreprises et leurs travailleurs font partie d'un «écosystème» dans lequel les moteurs de la croissance de la productivité et du travail décent sont interdépendants, à trois niveaux: au niveau du pays (macroéconomique), du secteur (mésoéconomique) et de l'entreprise (microéconomique). L'approche s'applique à ces trois niveaux, décrits ci-après, pour renforcer les principaux moteurs de productivité et de création d'emplois.
- **Niveau macroéconomique:** Évaluation du cadre général en vue d'identifier les obstacles structurels à la croissance de la productivité, au travail décent et au développement d'entreprises durables dans le contexte de la double transition (numérique et verte). Élaboration de stratégies globales et de réformes pour soutenir les plans de développement nationaux visant à améliorer la productivité, l'acquisition de compétences, la création d'emplois décents, les conditions de travail, l'entrepreneuriat, l'innovation et la transition

<sup>49</sup> OIT, Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19, Conférence internationale du Travail, 2021.

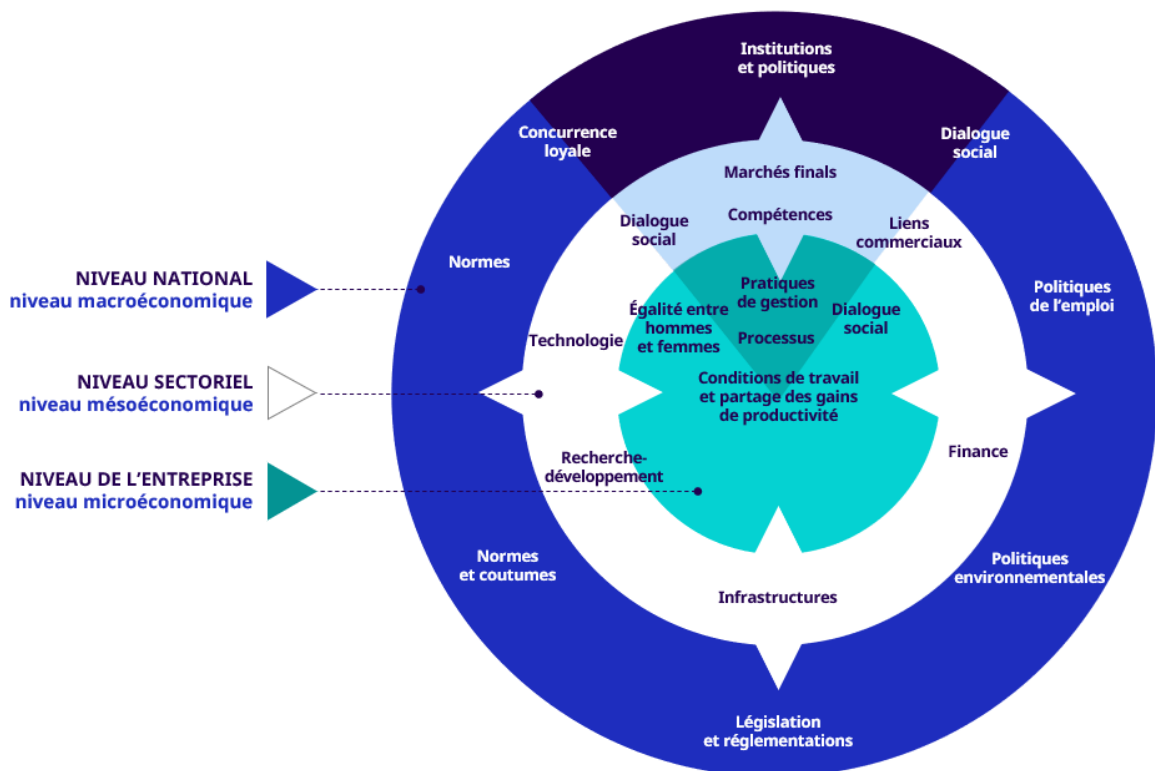
<sup>50</sup> OIT, *Compte rendu des travaux – Rapports de la Commission chargée de la discussion récurrente: Emploi*.

vers l'économie formelle. Promotion d'un dialogue social constructif renforcé sur la productivité et le travail décent.

- **Niveau mésoéconomique:** Évaluations sectorielles et recommandations stratégiques visant à encourager une évolution structurelle vers une amélioration de la productivité et des emplois, ainsi qu'à accroître la complexité des systèmes de production. Interventions destinées à résoudre les problèmes liés à la productivité et aux conditions de travail dans les secteurs prioritaires, par l'amélioration du fonctionnement des chaînes de valeur, des règles et des services d'appui dans les secteurs ciblés et par la promotion d'un dialogue social constructif renforcé sur la productivité et la création d'emplois décents au niveau sectoriel.
- **Niveau microéconomique:** Évaluations au niveau de l'entreprise et recommandations visant à moderniser les pratiques de gestion; améliorer les conditions de travail; promouvoir un dialogue social constructif renforcé; favoriser l'utilisation rationnelle des ressources; accélérer la transition vers une production durable; renforcer la résilience et la continuité des opérations; et aider les micro et petites entreprises à opérer la transition vers la formalité, à atteindre et maintenir une échelle minimale efficace, et à être rentables.

18. Dans le pays ciblé, des analyses et des consultations avec les principales parties prenantes permettront d'identifier les sous-secteurs de l'économie, ou «parts» de l'écosystème (voir la figure ci-après), les plus susceptibles de faire l'objet d'interventions visant à créer des emplois décents grâce à une croissance durable et inclusive de la productivité au profit des entreprises et de leurs travailleurs.

► **Figure. Cadre conceptuel de l'écosystème de productivité – Représentation d'une «part» de l'écosystème**



19. L'approche fondée sur des «écosystèmes de productivité propices au travail décent» est avant tout axée sur la demande, adaptée au contexte et basée sur le dialogue social. Elle met en avant l'importance du rôle que jouent le gouvernement et les partenaires sociaux en ce qui concerne la promotion de la productivité et du travail décent. Les activités associées à cette approche devraient donc être alignées sur les priorités stratégiques et sectorielles des gouvernements et s'appuyer sur les cadres d'action et les infrastructures de dialogue social existants.
20. L'approche fondée sur des «écosystèmes de productivité propices au travail décent» tire parti des compétences et de l'expérience de l'OIT concernant l'articulation entre travail décent et productivité. Au niveau macroéconomique, elle se rattache étroitement au mandat de l'OIT et bénéficie de la crédibilité de l'Organisation en ce qui concerne l'appui au dialogue et à l'élaboration de politiques au niveau national sur l'emploi, les petites et moyennes entreprises, et le travail décent. L'approche s'appuie sur l'expérience du Département des politiques de l'emploi du BIT et sur les travaux du Département des entreprises du BIT quant aux solutions pratiques et aux services d'appui susceptibles de promouvoir le travail décent dans les entreprises durables. Cela englobe également le soutien qu'apporte le Bureau des activités pour les employeurs aux organisations d'employeurs pour les aider à améliorer leur capacité d'analyse de l'environnement économique et de formulation de propositions de politique publique visant à accélérer la croissance économique, accroître la productivité et développer des entreprises durables capables de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. Les travaux du Bureau des activités pour les travailleurs sont aussi essentiels dans ce domaine, en ce qu'ils permettent notamment aux syndicats de renforcer leurs capacités en matière d'amélioration de la productivité<sup>51</sup>. Au niveau mésoéconomique, l'approche systémique de l'OIT est axée sur le travail décent, ce qui permet à l'Organisation de défendre l'intégration des objectifs de travail décent dans les plans sectoriels (en suivant par exemple une approche consistant dans le «développement de systèmes de marché favorables au travail décent»), tout en renforçant les institutions pour combler les déficits de travail décent. Au niveau de l'entreprise, l'approche s'appuie sur l'expérience de l'OIT concernant l'articulation entre l'amélioration de la productivité et la création d'emplois de meilleure qualité, y compris par le dialogue social (par exemple dans le cadre des programmes «Des entreprises durables, compétitives et responsables» et «Better Work»).

## 2. Le point sur les travaux de l'OIT concernant la productivité et le travail décent depuis la session du Conseil d'administration de mars 2021

### Expérimentation de l'approche fondée sur des écosystèmes de productivité propices au travail décent

21. Grâce au soutien des gouvernements suisse et norvégien, un programme de coopération pour le développement a été créé afin d'expérimenter l'approche fondée sur des «écosystèmes de productivité propices au travail décent» en Afrique du Sud, au Ghana et au Viet Nam. Le programme, lancé en janvier 2022, sera appliqué jusqu'en 2025. Mené à bien en collaboration avec le Département des entreprises et le Département des politiques de l'emploi, il permettra de tester l'approche et de définir les meilleures pratiques pour sa mise en œuvre. Dans chaque pays, la stratégie concrète de mise en œuvre est soigneusement élaborée avec le gouvernement et les partenaires sociaux afin de garantir l'impact et la viabilité du programme.

---

<sup>51</sup> OIT, *Le rôle des syndicats dans l'amélioration de la productivité*, 2015.

Depuis le lancement du programme au début de cette année, des travaux d'analyse sont menés dans les trois pays pour identifier les secteurs clés, les freins à la productivité et les déficits de travail décent. Le suivi du programme sera assuré par un comité consultatif stratégique global, qui formulera des orientations stratégiques générales. Dans les trois pays, des comités consultatifs nationaux réunissant le gouvernement et les partenaires sociaux veilleront à ce que les activités du programme soient toujours conformes aux priorités nationales.

## Rôle des organisations de productivité dans la promotion de la productivité et du travail décent

22. Les organisations nationales de productivité, de travailleurs et d'employeurs chargées de promouvoir la croissance de la productivité et le travail décent jouent un rôle important en encourageant la collaboration, la production et la diffusion de connaissances, ainsi que le renforcement des capacités dans les pays et les régions. Le plan de mise en œuvre de la Déclaration d'Abidjan conclut que l'approche fondée sur des «écosystèmes de productivité propices au travail décent» «devrait être adoptée par les centres nationaux de productivité, bien qu'ils n'existent que dans huit pays africains. Il faudrait renforcer les capacités des centres existants en Afrique, mais aussi créer des structures de ce type dans d'autres pays du continent»<sup>52</sup>.
23. Des structures régionales telles que l'Organisation asiatique de productivité et l'Association panafricaine de productivité (APAP) peuvent faciliter la création d'organisations nationales de productivité et promouvoir la collaboration en matière de productivité et de travail décent entre les pays. Bon nombre d'organisations de productivité sont dotées d'une structure tripartite. D'après une étude du BIT portant sur les différentes modalités de création et le fonctionnement de ces organisations, la représentation tripartite au sein des commissions et conseils est un facteur important de réussite, en particulier lorsque les membres peuvent consacrer suffisamment de temps à l'organisation nationale de productivité et lorsque les réseaux et compétences des membres peuvent être mobilisés pour établir des partenariats et faciliter l'accès<sup>53</sup>. L'étude souligne également qu'il doit exister une cohérence entre les organisations de productivité et structures apparentées et les priorités stratégiques des gouvernements et des partenaires sociaux, et qu'il est important de confier à ces organisations le mandat et les ressources nécessaires pour qu'elles puissent rassembler, renforcer les capacités et jouer un rôle de leader d'opinion dans les domaines de la productivité et du travail décent, aux côtés des organisations d'employeurs et de travailleurs.
24. Dans ce contexte, le BIT soutient l'établissement d'organisations nationales et régionales de productivité et le renforcement de leurs capacités. En collaboration avec l'APAP et l'Union africaine (UA), le BIT évalue l'état des écosystèmes de productivité nationaux pour les entreprises des États membres de l'UA. L'objectif de l'étude est d'analyser le rôle des organisations de productivité et leurs travaux dans ces pays afin de définir comment les structures nationales de productivité et la structure régionale de l'APAP peuvent promouvoir au mieux un écosystème de productivité propice au travail décent. Le BIT renforce aussi la capacité de l'APAP à communiquer avec ses membres et à encourager l'adhésion d'autres pays d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Cette démarche passe par la définition d'une stratégie de communication et par l'appui à sa mise en œuvre, ainsi que par

<sup>52</sup> GB.340/INS/8(Rev.1).

<sup>53</sup> Marina Ramkisson, *National Productivity Organizations: Repositioning for relevance and impact*, BIT, 2020.

des activités de partage de connaissances sur les travaux conjoints de l'APAP, du BIT et de l'UA relatifs aux écosystèmes de productivité propices au travail décent. L'objectif à long terme est de renforcer les centres nationaux de productivité dans la région Afrique, afin de toucher les petites et moyennes entreprises grâce à des interventions pratiques conformes aux priorités de la Déclaration d'Abidjan.

25. Dans la même dynamique, le BIT soutient les efforts du Suriname, où un centre de productivité et d'innovation créé en 2019 devrait devenir opérationnel en 2022. Le Bureau a d'abord mené une évaluation des conditions mises en place pour favoriser les entreprises durables, en s'intéressant plus particulièrement aux contraintes externes pesant sur la productivité<sup>54</sup>, et il travaille actuellement avec le gouvernement surinamien, les partenaires sociaux et le centre de productivité et d'innovation afin de transformer les conclusions de l'évaluation en une stratégie applicable de promotion de la productivité, de l'innovation et du travail décent dans le pays.

### Renforcement des capacités du gouvernement et des partenaires sociaux

26. Les partenaires sociaux jouent un rôle essentiel dans la promotion d'un cycle positif entre productivité et travail décent et d'une évolution structurelle propice à un accroissement de la productivité et de l'emploi productif. Ainsi, d'après une enquête du BIT, la fourniture d'informations pertinentes sur l'évolution des salaires et de la productivité par les organisations d'employeurs et les associations professionnelles est considérée comme un service essentiel par les membres de ces organisations<sup>55</sup>. Il est donc crucial de renforcer les capacités d'intégration des concepts liés à la productivité et au travail décent et des approches concrètement applicables, comme celle des écosystèmes de productivité propices au travail décent. L'OIT a également publié des orientations pratiques à l'intention des organisations d'employeurs, d'entreprises<sup>56</sup> et de travailleurs concernant la productivité et le travail décent<sup>57</sup>.
27. En mai 2022, le BIT et le Centre international de formation de l'OIT (Centre de Turin) ont organisé un cours en ligne de deux semaines consacré à l'approche fondée sur des «écosystèmes de productivité propices au travail décent», dont l'objectif était de renforcer les capacités des gouvernements, des partenaires sociaux et d'autres professionnels dans ce domaine. Il s'agissait d'expliquer les hypothèses et objectifs sous-tendant l'approche en question et de permettre aux participants d'en apprendre davantage sur l'approche elle-même. Le cours a rassemblé 39 personnes, y compris des représentants de gouvernements et d'organisations de travailleurs et d'employeurs. Il sera dispensé une fois par an par le Centre de Turin. D'autres cours sur la productivité et le travail décent sont également proposés, comme le cours sur les moyens de mesurer et de stimuler la productivité<sup>58</sup> et le cours sur les politiques macroéconomiques et sectorielles au service d'une reprise durable de l'emploi<sup>59</sup>.

---

<sup>54</sup> OIT, *The Enabling Environment for Sustainable Enterprises in Suriname – An Assessment with a Focus on Productivity Drivers*, 2020.

<sup>55</sup> OIT, *Rapport sur le dialogue social 2022*.

<sup>56</sup> OIT, *Comment accroître sa productivité – Guide à l'intention des employeurs et des organisations d'employeurs et d'entreprises*, 2020.

<sup>57</sup> OIT, *Le rôle des syndicats dans l'amélioration de la productivité*.

<sup>58</sup> Centre international de formation de l'OIT, Turin, «*Why Productivity Matters? Learning how to Measure and Boost Productivity*», 2022.

<sup>59</sup> Centre de Turin, «*Macroeconomic and Sectoral Policies for a Sustained Job Recovery*», 2022.

28. Un rapport de 2021 du Bureau régional de l'OIT pour l'Amérique latine et les Caraïbes <sup>60</sup> présente des bonnes pratiques et des conseils opérationnels pour tirer parti des tables rondes public-privé afin de remédier au manque de coordination au sein des gouvernements et entre gouvernements et partenaires sociaux, dans le but de promouvoir l'augmentation de la productivité et le travail décent. Ces tables rondes public-privé, organisées au niveau sectoriel ou national, peuvent aider à concrétiser le dialogue social et la coopération, contribuant ainsi à l'amélioration de la productivité et à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans l'économie formelle.
29. Depuis la discussion du Conseil d'administration de mars 2021 sur la productivité et le travail décent, le Bureau analyse les tendances régionales en la matière. À l'aide du cadre des «écosystèmes de productivité propices au travail décent», l'OIT a publié des rapports qui analysent les tendances de la productivité et présentent les scénarios d'évolution possibles en ce qui concerne la croissance de la productivité, le développement d'entreprises durables, la création d'emplois décents et la transformation structurelle dans certains pays de la région des États arabes <sup>61</sup> et de la région Amérique latine et Caraïbes <sup>62</sup>.

### 3. Perspectives

#### Environnement, productivité et travail décent

30. Les manifestations du changement climatique ont des conséquences négatives sur la qualité des emplois et la productivité, qui ne feront que s'accroître dans un avenir proche <sup>63</sup>. Le BIT estime que, d'ici à 2030, 2 pour cent du nombre total d'heures travaillées dans le monde seront perdus chaque année à cause du stress thermique, l'un des effets les plus immédiats du changement climatique sur le monde du travail <sup>64</sup>. Les travailleurs les plus vulnérables, à savoir «les travailleurs des pays à faible revenu et des petits États insulaires en développement, les travailleurs ruraux, les personnes en situation de pauvreté, les peuples indigènes et tribaux et d'autres groupes défavorisés» seront les plus durement touchés par le changement climatique <sup>65</sup>. L'urgence et l'importance d'une transition juste pour tous sont donc incontestables.
31. La croissance de la productivité ne peut se faire au détriment de l'environnement. Par conséquent, les modèles linéaires de croissance économique devront être repensés, ce qui aura des conséquences sur notre perception de la productivité. D'après le rapport de l'OIT *Emploi et questions sociales dans le monde 2018: une économie verte et créatrice d'emplois*, il est «frappant de constater que, dans un contexte de pénurie de ressources et de capacité limitée à absorber les déchets, les modèles actuels de croissance économique reposent en grande partie sur l'extraction des ressources, la fabrication, la consommation et la génération de déchets» <sup>66</sup>. Il faudra impérativement évoluer vers des modèles de croissance économique

<sup>60</sup> OIT, *Las Mesas Ejecutivas para la productividad y el trabajo decente: enfoque y metodología*, 2021.

<sup>61</sup> OIT, *Productivity growth, Diversification and Structural Change in the Arab States*, 2022.

<sup>62</sup> OIT, *Regional Productivity Report: Digital Transition, Technological Change and Productive Development Policies in LAC: Challenges and Opportunities*, 2022.

<sup>63</sup> Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *Summary for Policymakers of the Working Group II Contribution to the Sixth Assessment Report of the IPCC*, 2022.

<sup>64</sup> OIT, *Travailler sur une planète plus chaude: L'impact du stress thermique sur la productivité du travail et le travail décent*, 2019.

<sup>65</sup> OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde 2018: une économie verte et créatrice d'emplois*, 2018.

<sup>66</sup> OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde 2018*.

circulaires dans lesquels la réutilisation des ressources permet de limiter l'extraction de nouvelles matières et la production de déchets. Les modèles circulaires supposent également que tous les gains de productivité ne se valent pas lorsque l'on considère ce qu'ils représentent en termes d'exploitation des ressources et de production de déchets<sup>67</sup>. Des politiques industrielles durables et une utilisation plus rationnelle des ressources (utilisation plus efficace de l'énergie et des matériaux dans les processus de production) seront essentielles pour parvenir à une croissance de la productivité écologiquement durable.

## Mesure de la productivité

- 32.** Pour élaborer des politiques bien étayées, il est indispensable de mesurer la productivité et d'analyser les contributions respectives du capital, du travail et des biens de production intermédiaires à la croissance économique. Les mesures de la productivité devraient guider l'élaboration et l'ajustement des politiques économiques et des plans de développement nationaux, et apporter des éclairages précieux au dialogue social et à la négociation collective, y compris sur le niveau des salaires et des avantages sociaux. La mesure de la productivité est un domaine normalisé des statistiques de la comptabilité nationale dans le monde entier<sup>68</sup>. Cette normalisation garantit la qualité des données et leur comparabilité entre les pays. Elle prévoit plusieurs méthodes et impose différentes exigences sur le plan technique et en matière de disponibilité des données. La productivité du travail mesure la valeur ajoutée brute par heure travaillée sur une période donnée. La productivité multifactorielle (ou productivité totale des facteurs) mesure les contributions variables du capital, du travail et d'autres moyens de production à la croissance et peut rendre compte de la productivité résiduelle (progrès technique immatériel). Parmi les méthodes de mesure les plus pertinentes, on peut citer celles qui tiennent compte non seulement du nombre de personnes employées ou d'heures travaillées, mais aussi de la contribution des compétences et de l'éducation, ainsi que de l'évolution démographique de la main-d'œuvre et du taux d'activité à la croissance économique. Le BIT peut aider les États Membres à mieux mesurer la productivité en analysant également la contribution quantitative et qualitative du capital et du travail à la croissance globale. Ces informations éclaireront ensuite les dialogues stratégiques de haut niveau auxquels participent les organisations d'employeurs et de travailleurs.
- 33.** Mesurer la productivité à l'échelle d'un pays, d'un secteur ou d'une entreprise nécessite des capacités appropriées. Les petites et moyennes entreprises, en particulier, ne disposent pas des capacités et des ressources nécessaires pour évaluer de manière fiable la productivité et les conditions de travail. Aux niveaux sectoriel et national, les grandes économies informelles et les marchés peu développés dans certains segments de l'économie peuvent exacerber les difficultés liées aux aspects techniques et à la collecte de données. La capacité de réaliser des mesures fiables est donc essentielle. À cet égard, l'OIT, avec l'APAP et l'UA, a pris les premières mesures pour soutenir l'adoption des indicateurs du World Competitiveness Yearbook de l'International Institute for Management Development<sup>69</sup> dans un grand nombre de pays africains, dans le but d'encourager la collecte systématique de données et l'élaboration de politiques éclairées dans le domaine de la productivité et du travail décent.

---

<sup>67</sup> OIT, *Emploi et questions sociales dans le monde 2018*.

<sup>68</sup> Division de statistique des Nations Unies, *Système de comptabilité nationale 2008*; Division de statistique des Nations Unies, *Handbook on Supply and Use Tables and Input-Output Tables with Extensions and Applications*, 2018; OCDE, *Mesurer la productivité: Mesurer la croissance de la productivité par secteur et pour l'ensemble de l'économie*, 2001.

<sup>69</sup> Institute for Management and Development (IMD), «World Competitiveness Center», 2022.

34. Les mesures de la productivité les plus courantes prennent rarement en considération les liens entre productivité et environnement. Les indicateurs de la productivité du travail et de la productivité totale des facteurs ne reflètent ni l'épuisement des ressources naturelles et la production de déchets associés à la productivité, ni les efforts déployés pour atténuer les dommages environnementaux. Par conséquent, des secteurs ou pays qui s'appuient essentiellement sur l'extraction de ressources peuvent afficher une croissance de la productivité faisant abstraction des effets environnementaux. De la même façon, des investissements visant à réduire la pollution, par exemple dans les secteurs manufacturiers, peuvent être considérés à tort comme réduisant la productivité parce que les avantages écologiques qui en découlent ne sont pas pris en compte. Il a déjà été proposé d'adapter les mesures de la productivité actuellement utilisées pour qu'elles tiennent compte des efforts de réduction de la pollution ou du degré d'exploitation des ressources naturelles<sup>70</sup>. Pour pouvoir mettre en œuvre de nouvelles méthodes de mesure adaptées et en interpréter les résultats aux fins de la prise de décisions, les mandants auront toutefois besoin de capacités renforcées.

### Un écosystème pour la productivité et le travail décent

35. La relation entre productivité et travail décent est un facteur important de croissance économique et de réduction de la pauvreté. La création d'un cercle vertueux entre la croissance de la productivité et la création d'emplois décents n'est pas automatique, comme le montrent, dans les économies avancées, la déconnexion entre la productivité et l'augmentation des salaires et, dans les économies émergentes, le recul de la part des revenus du travail ainsi que le ralentissement de la transformation structurelle et le développement consécutif des emplois informels.
36. Les demandes des mandants confirment que le Bureau a un rôle important à jouer dans l'instauration et le renforcement d'un cercle vertueux entre productivité et travail décent. Pour promouvoir une croissance de la productivité durable sur les plans économique, social et environnemental, et qui favorise la création d'emplois décents, le BIT propose l'approche fondée sur des «écosystèmes de productivité propices au travail décent». En rassemblant les gouvernements, les partenaires sociaux et d'autres acteurs clés, cette approche offre une solution concrète pour identifier et renforcer les facteurs de réussite, générant ainsi des avantages sur trois tableaux: travail décent, durabilité et croissance économique.

## ► Projet de décision

---

37. **Le Conseil d'administration prend note du point de situation sur les travaux du Bureau relatifs aux écosystèmes de productivité propices au travail décent et prie le Directeur général de tenir compte de ses orientations lorsqu'il mettra en œuvre l'approche considérée.**

<sup>70</sup> OCDE, *Greening Productivity Measurement: Environmentally Adjusted Multifactor Productivity Growth*, Policy Perspectives, 2016.